



## COMMUNE DE RENNAZ

Municipalité  
Route d'Arvel 10  
1847 Rennaz

### AVIS A LA POPULATION

N/réf : 14.01

Rennaz, le 19 juin 2024

## Cour du Collège de Rennaz

Nous rappelons que **les jeux de ballons ou de balles sont strictement interdits** dans la cour de récréation de l'école et dans l'amphithéâtre.

En effet, les murs sont en matière isolante et les impacts de balles restent marqués dans l'isolation périphérique.

**En cas de dommage avéré, les auteurs des dégâts occasionnés seront dénoncés à l'autorité compétente et sanctionnés.**



## Où jouer à Rennaz ?

- **Zone herbeuse au centre du village :**

Située entre le collège et la Maison de commune.



- **Petit parc :**

Situé à la route des Dents-du-Midi, en face de la Maison de commune.



- **Terrain polysports :**

Au lieu-dit Les Planchettes à proximité d'Espace Santé Rennaz



- **Arboretum :**

Route du Marais-Rond, après le cimetière.



Nous vous remercions de votre attention.

**La Municipalité**